

Archéologie fribourgeoise

Autor(en): **Reichlen, Fr.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **11 (1903)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-12512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

siècles. on traitait les fous, et comment, sous prétexte de les guérir, on les rendait furieux et incurables. Heureusement que la science médicale et des sentiments plus humains ont apporté sur ce point de notables améliorations. Si la ridicule croyance aux sorciers n'a pas cédé partout aux progrès de la civilisation, — surtout au sein de populations retardées — au moins peut-on se féliciter que nulle part on ne fasse plus des ces « grillades de sorciers » qui n'auraient dû être pour nos ancêtres qu'un odieux spectacle, et qui, on peut le craindre, étaient, pour la masse, ce que sont de nos jours les exécutions criminelles, une puissante attraction.

J. CART.

ARCHÉOLOGIE FRIBOURGEOISE

Une étude dont l'auteur est feu l'abbé Gremaud, a déjà paru en 1855 sur l'archéologie fribourgeoise ¹. Cet essai n'a pas perdu de son intérêt malgré les années écoulées, il est bon de le consulter, nonobstant les nombreuses découvertes qui se sont succédées dans le canton de Fribourg depuis lors, et qui ont agrandi les horizons de nos origines. Comparons ce que le sol nous a donné depuis l'œuvre parue de feu Gremaud et nous serons surpris de la richesse de l'inventaire. En 1855, l'étude de l'archéologie fribourgeoise n'était, pour ainsi dire, qu'une ébauche, car le sol gardait toujours ses secrets et les stations lacustres n'avaient pas été fouillées comme elles le furent plus tard. L'ardeur que la découverte des stations lacustres a provoquée nous a valu l'intégrale récolte d'épaves que toute une série de siècles y avaient amoncelées, de manière que nous n'avons plus à espérer l'adjonction de quelque fait nouveau à la physionomie de la civilisation spéciale qui s'est subitement

¹ Gremaud, Mémorial de Fribourg.

dévoilée. C'est par les recherches archéologiques seules que nous pouvons connaître ce qu'était notre pays à la période préhistorique, de même pour les périodes helvète-romaines et burgondes ; nos écrivains nationaux ont négligé ces premiers temps comme inaccessibles. Pour les époques postérieures jusqu'au XII^e siècle, les sources historiques sont à peu près nulles, ce n'est qu'à d'assez rares intervalles qu'on trouve quelques détails sur un petit nombre de nos localités. Au XII^e siècle, le fil n'est plus rompu, l'histoire proprement dite est née ; les monastères fondés à cette époque fournissent des documents abondants.

Réunir les données que nous possédons sur les premiers temps de notre histoire est un travail qui a donc son intérêt ; s'il est aride et ingrat, il a au moins le mérite de la nouveauté ; il comblera autant que possible une lacune dans nos annales.

N'oublions pas que dans les couches silencieuses du sol, et accumulés par les années, des textes encore plus anciens et des titres non moins véridiques que les chartres et les diplômes se découvrent. Ici on ne découvre point, il est vrai, les premiers noms sur le parchemin, mais ils sont, par contre, gravés sur la céramique, sur ces objets informes, sur ces cailloux même qui entourent une sépulture.

C'est, pour nous résumer, sous la cendre refroidie des siècles que nous pouvons voir la figure du passé avec sa couleur véritable et son inaltérable physionomie, car le passé est caché là comme un de ces dieux antiques enfouis par les barbares ou par la main de leurs adorateurs, que nous enlevons aujourd'hui de leur couche pour les placer dans nos musées.

* * *

La contrée qui comprend le canton de Fribourg n'est pas précisément un pays montagneux, mais c'est une contrée partout montueuse, partout accidentée jusque sur les rives

de ses lacs ; elle est enfermée entre les Alpes mineures (Alpes minores) et le Jura. Elle est entrecoupée dans tous les sens, même dans sa partie que nous appelons *la plaine*, par des chaînons détachés de la grande chaîne, ce qui divise son territoire en petits compartiments, pour nous exprimer ainsi, et dont le résultat est une excessive dissémination de la vie. Nonobstant cette topographie peu engageante pour retenir un peuple, même une tribu, avec un ciel souvent gris et morose, un climat humide et froid à cause des marécages qui devaient exister nombreux, le canton de Fribourg était-il habité à l'époque *celtique* ?¹ se demande feu l'abbé Gremaud dans son Essai historique et archéologique. Je ne doute pas qu'il faille répondre affirmativement, dit-il, quoique les preuves précises manquent. « Quelques monuments que nous possédons appartiennent très probablement à ces temps ; cependant leur caractère n'est pas assez constaté pour pouvoir l'assurer d'une manière tout à fait positive. Mais ce qui ne me permet pas de doute à cet égard, c'est notre *patois* dans lequel un grand nombre de mots sont évidemment d'origine celtique ; il est impossible de les faire dériver des langues latine, grecque ou germanique. Plusieurs de ces mots sont usités aussi dans les patois de la France, où ils sont reconnus comme appartenant à la langue celtique. » Or, si nous ne possédons pas de monuments attribués à ce mystérieux peuple celte qui, dit-on, s'est dirigé vers l'Europe soit par le Sud de la Caspienne et de l'Asie mineure, soit par le Nord ou par l'Oural, nous avons mieux aujourd'hui que de prétendus menhirs², les

¹ Le mot celtique est probablement pris ici pour population préhistorique.

² On a prononcé le mot de menhir à l'occasion d'une pierre plus ou moins élevée près de la Serbache en pays de La Roche. C'est là une erreur, cette pierre ressort du domaine de la géologie. Nous ne prétendons cependant pas contester que des pierres, comme les sources, aient pu devenir, à certaines époques, l'objet de pratiques superstitieuses que l'Eglise a toujours condamnées, mais elle n'a pas toujours été obéie.

cercles de pierres, le *patois*, les feux de la St-Jean, l'adoration des sources, etc., attribués aux Celtes¹ à tort ou à raison, dont nul n'a réussi à percer les brouillards où se perd leur passé. Ce que nous avons de mieux que de prétendus vestiges celtiques ce sont nos *stations lacustres* découvertes sur les rives des lacs de Neuchâtel et de Morat.² A une époque lointaine, peut-être il y a trente ou quarante siècles, ces rives étaient habitées, des êtres s'étaient établis sur l'eau, ils avaient élevé des cabanes sur pilotis, au lieu d'établir leurs huttes sur terre ferme. Ces habitations primitives n'étaient point isolées, mais formaient de véritables bourgades.

Nous devons saisir l'effet pittoresque que devait produire cette agglomération de petites huttes pressées les unes contre les autres au milieu des eaux. Le rivage était désert ; de rares animaux domestiques paissaient seuls dans les clairières herbeuses ; les grands arbres déployaient leurs masses de verdure sur toutes les pentes ; un vaste silence régnait sur la forêt. Sur les flots, au contraire, tout était

¹ Nous pensons qu'on abuse trop du nom et de ce peuple *Celte*. On lui attribue des choses auxquelles il est entièrement étranger. Il y a déjà un siècle que le doyen Bridel avait mis ce nom à la mode dans notre contrée romande, et cette mode est restée. Le savant archéologue Ferdinand Keller, de Zurich, l'avait mis aussi en vogue dans la Suisse allemande, mais il en est revenu. C'est Polybe qui écrivait au II^e siècle avant notre ère, qui, le premier, donne des renseignements un peu détaillés sur la Gaule, les Celtes et les Gaulois, mais il constate l'ignorance où l'on était à son époque de tout ce qui touchait à l'intérieur de la Gaule. C'est Jules-César qui a parlé, en pleine connaissance de cause des Celtes de la Gaule centrale et septentrionale. L'historien Hérodote se figure vaguement les Celtes comme habitant à l'ouest de l'Europe. C'est au IV^e siècle avant J.-C. que les Celtes commencent à se faire connaître, ensuite de leur violente extension dans l'Italie du Nord.

² La Suisse entière, pour ainsi dire, était couverte de stations lacustres. On en a reconnu 20 sur le lac de Biemme, 24 sur celui du Léman, 32 sur celui de Constance, 49 sur le lac de Neuchâtel ; d'autres mais en plus petit nombre, sur les lacs de Sempach, de Moosseedorf, de Pfäffikon.

bruit et mouvement : la fumée tourbillonnait au-dessus des cabanes ; la population s'agitait sur les plates-formes, les canots allaient et venaient d'un groupe de maisons à l'autre et du village à la rive. Au loin voguaient les bateaux de pêche. L'eau semblait alors le véritable domaine de l'homme.

Nos stations lacustres paraissent avoir diminué ou cessé avec l'âge du fer ; en Savoie elles semblent, au contraire, avoir subsisté plus longtemps, peut-être jusqu'à l'occupation romaine.

A quelle race se rattachent les lacustres ?

C'est l'éternelle et insoluble question.

Et la difficulté est d'autant plus grande que l'on ne peut dire si les diverses émigrations, qui se renouvelaient sans cesse, comprenaient des peuples entiers, des tribus, ou seulement quelques familles isolées. A première vue on ne peut établir aucun lien, aucune relation entre eux et les constructeurs de mégalithes. Ceux-ci érigeaient des monuments en pierre brute en l'honneur de leurs dieux ou de leurs ancêtres ; les lacustres n'ayant souci que des dangers qu'ils couraient, et auxquels ils ne devaient pas échapper, ne pensaient qu'à protéger leurs demeures ¹.

On a découvert dans les eaux fribourgeoises des lacs de Neuchâtel, vingt-deux stations lacustres, dont treize de l'âge de la pierre et neuf de celui du bronze. L'âge de la pierre comprend deux stations à Portalban, une entre ce village et Gletterens, une à la frontière vaudoise entre

¹ Cependant, en y regardant de plus près, on est frappé de certaines ressemblances : les dolméniques et les lacustres paraissent en Europe vers la fin de l'âge de la pierre, ils ont atteint un niveau à peu près semblable ; ils savent domestiquer les mêmes animaux, utiliser peu à peu les mêmes métaux. Cette civilisation identique ne semble-t-elle pas indiquer une origine commune ? Telle est la conviction de savants qui n'hésitent pas à rattacher les lacustres aux races asiatiques, à la grande famille aryaque et probablement à la branche pélagique de cette famille.

Chevroux et Forel, une à Forel, une entre Forel et Autavaux, une à la Crasaz près d'Autavaux, une à Estavayer, une à la Plantaz près Estavayer, trois à la Pierre du Mariage près de Font, une à Font et à Cheyres. Sur les rives du lac de Morat on a exploité cinq stations : Greng, Montillier, Meyriez, Môtier, Praz.

Le canal de la Broye ne contenait qu'une station de l'âge de la pierre, à un endroit appelé *le Rondey*, près Sugiez.

Aucune station appartenant essentiellement à l'âge du fer n'a été découverte ¹.

Nous ne pouvons, à cause de la marge qui nous est permise, visiter ensemble ces différentes stations lacustres dont la moisson qu'elles ont donnée dépose au Musée cantonal. Quoique cette excursion soit très intéressante, nous devons renvoyer le lecteur aux différentes publications parues sur ce sujet ².

Nous dirons en passant que si des stations ne nous ont livré qu'un léger butin, comme celles de Cheyres, Forel, Portalban, Meyriez et même Estavayer, il en est qui étaient une véritable mine. C'est celle de la *Pianta*, entre Estavayer et Font, la plus riche de toute la rive méridionale du lac de Neuchâtel (âge du bronze), et celle de la *Crasaz* (à une petite demi-lieue au nord d'Estavayer, âge du bronze), qui sont regardées comme les plus productives en objets de luxe et partant de valeur.

¹ Près du village de Môtier, où se découvre une station assez étendue, elle appartiendrait au premier âge du fer et on y aurait même trouvé du romain.

² Grangier Louis. *Nouvelles étrennes fribourgeoises*. Années 1865, 1869, 1870, 1871, 1872, 1876, 1879, 1880, 1887. Voir aussi ses articles dans l'*Anzeiger* de Zurich.

Baron de Bonstetten. *Carte archéologique du canton de Fribourg*. Année 1878.

Fr. Reichlen. *Archéologie fribourgeoise*. Période anté-romaine. Année 1894.

A Font, on a trouvé des objets en fer associés à d'autres d'une origine plus ancienne ¹.

La station la plus considérable du lac de Morat est celle de Greng, riche en ossements. Parmi ceux-ci, on a exhumé les débris d'un crâne humain présentant un os frontal à grande dépression, indice d'une population chétive et peu développée. Tous les objets recueillis appartiennent à l'âge de la pierre.

Cinq pirogues lacustres de l'âge de la pierre ont été découvertes dans les eaux fribourgeoises du lac de Neuchâtel, et une dernièrement dans celui de Morat.

Nous savons par les fouilles que les populations de l'âge de la pierre portaient des vêtements en grossières étoffes de lin, et sans doute en peaux d'animaux, mais on n'en a pas retrouvé de restes.

Les vestiges de cet insondable peuple ne se rencontrent pas seulement dans les eaux des lacs, mais on en découvre encore au sein des bois et des forêts, qui les couvrent de leurs ronces et de leurs épines ².

On avance que les constructions sur pilotis paraissent avoir diminué ou cessé avec l'invasion *celtique*. C'est là tout simplement une hypothèse sur laquelle les antiquaires sont loin d'être d'accord ; dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible d'affirmer cette invasion *celtique* dans les couches de populations qui se sont succédé, chez nous, sur

¹ En réalité, il n'est qu'une station de pilotis au lac de Neuchâtel qui se rapporte exclusivement au premier âge du fer, c'est celle de la Têne, près de Marin.

Dans nos stations lacustres, ici comme ailleurs, on a pu se convaincre que les plus productives, au moins pour la période du bronze, présentent toutes des traces d'incendie ; tandis que celles qui n'ont absolument rien donné, paraissent avoir été paisiblement abandonnées par leurs habitants, si toutefois elles ont été habitées.

² On conçoit qu'il en existe peu de traces. Nous ne connaissons que ceux de l'Ebersberg (Zurich), qui appartiennent déjà au commencement de l'âge du bronze.

lesquelles est venue s'étendre, à partir du second ou du premier siècle avant notre ère, une couche à civilisation *galatique*. Cette dernière population sont les Helvètes de l'histoire. C'est surtout dans les *tumuli* que nous avons découvert les vestiges d'une nouvelle civilisation semée un peu partout sur le sol, non pas seulement autour des villes et des cités, mais on les retrouve encore jusque dans les prairies, les champs éloignés, au sein des bois et forêts, dans les vallées, au bord de nos plus petites rivières. Dans les *tumuli* nous découvrons tout un autre mode de sépulture que précédemment. Il diffère à un tel point qu'on ne peut s'expliquer un pareil changement dans la manière d'ensevelir les morts que par un changement de population, ou, ce qui est peut-être plus probable, par des modifications successives dans les idées religieuses. Ce qui fait le caractère principal de ce système d'inhumation, c'est que le cadavre, soit entier, soit réduit en cendres, est conservé alors dans une urne et repose ordinairement sur le sol nu, plus rarement dans une fosse. Il se trouve souvent protégé par une sorte de caveau grossièrement formé de pierres brutes, recouvert d'un monticule de terre mêlée de pierres, et composé uniquement de pierres dans les contrées pierreuses.

Souvent le même tumulus recouvre plusieurs cadavres, brûlés ou non, placés les uns à côté des autres. Ces *tumuli* ne contiennent point d'armes en pierre, et bien qu'on y trouve beaucoup d'ustensiles en bronze, aucun n'appartient à l'âge du bronze, puisque le fer s'y rencontre aussi en abondance. Le travail des objets de parure en bronze, tels que bracelets, plaques de ceinturons, épingles, mais avant tout des chaudrons, témoigne d'une technique avancée ; tandis que les vases de terre, déposés généralement en assez grand nombre, ne prouvent pas en faveur de l'art de leur confection. Quant à la distribution des *tumuli*, les pays qu'ils occupent comprennent l'Allemagne méridionale, la

plaine suisse avec les contrées du Rhin jusqu'à la Basse-Alsace et la partie orientale de la France centrale ¹.

L'inventaire des tumuli découverts dans le canton de Fribourg est aujourd'hui assez important. C'est surtout cette petite chaîne de collines boisées qui part de Vauderens, traverse avec des variantes de hauts et de bas, des solutions de continuité, le district de la Glâne dans sa partie ouest et s'étend dans les districts de la Sarine et du Lac, dans la direction de Cormondes pour finir à Laupen. Nous ne pouvons citer ici que quelques lieux pris dans le nombre qui recelaient des tumuli. Nous citerons ceux du bois de Raspenholz près Cordast, fouillés en 1895 ² où il y en avait une douzaine éparpillés sans ordre sur le plateau, de toutes formes et grandeurs. Les plus petits ont livré un produit plus abondant que les grands. La poterie, le bois, le fer et surtout le bronze sont représentés par des objets de parure ; les armes font complètement défaut. Le butin recueilli comprend trois petites urnes, cinq bracelets, quatre agrafes, une belle boucle de ceinturon, plusieurs gros anneaux de lignite, des boucles d'oreilles, une amulette, une roue de char, un mors de cheval, etc.

De l'autre côté de la Sarine, près de la gare de Guin, dans un petit bosquet de sapins, le baron de Bonstetten a fait, en 1865, l'une de ses plus heureuses découvertes : 16 fragments de tiges de fer, recouvertes de feuilles d'or roulées tout autour ; une fibule en bronze, recouverte d'une feuille d'or ; des paillettes d'or sur bronze, des restes de cuir ou de toile, un grand baquet en bronze, un brassard en

¹ C'est en l'année 1832 que furent découverts les premiers tumuli en Suisse. Voir le 3^e volume des *Mittheilungen* de la Société des antiquaires de Zurich, les *Recueils d'antiquités suisses* du baron de Bonstetten, *Nouvelles étrennes fribourgeoises*. Année 1879. *Les sépultures celtiques*, par F. Reichlen.

² M. de Diesbach. *Nouvelles étrennes frib.* Année 1895. *Revue historique vaudoise*, numéro de juillet 1894.

bois, une dizaine de cercles de roues en fer ¹. De Guin nous passerons à Schmitten, où, en juin 1895, on a découvert près du village des sépultures à inhumation, plusieurs fibules des anneaux de bras ². Plus loin nous avons Champagny (Gempenach), dans le district du Lac. La gravière au sud du village a livré de vrais trésors. En 1830, le baron de Bonstetten découvrit des bracelets dont trois en verre et une chaînette servant d'ornement à un chef ou de chaîne de suspension de l'épée de fer. Depuis lors, les découvertes se sont accumulées et peut-être qu'aujourd'hui la mine n'est pas épuisée ³.

Nous entrons dans le district de la Sarine où nous découvrons le long de la Sarine de nombreuses sépultures antiques, entre autres à Corpataux où on a récolté une monnaie attribuée aux Salasses ⁴. De la Sarine nous avons dans la Gruyère les sépultures de Montsalvens ⁵ et de Villars-sous-Mont ⁶. Au district de la Veveyse nous avons celle de Saint-Martin ⁷ ; dans la Glâne, les tumuli de Chatonnaye, dans

¹ Le tumulus avait 3 mètres de hauteur, à noyau de pierres et à inhumation.

² Voir *Revue historique vaudoise*, numéro d'août 1895.

³ On rapporte l'époque du cimetière de Champagny à la même période que la station helvétique de la Tène, sur le lac de Neuchâtel, qui paraît dater de la fin du III^e siècle avant notre ère. Les épées de fer sont très nombreuses alors. On croit que chez les Helvètes l'épée était l'arme du soldat aussi bien que celle des chefs.

Pour les découvertes du célèbre cimetière de Champagny consulter les *Mittheilungen de Zurich* III, page 38. Bonstetten, *Recueil d'antiquités suisses* et ses deux suppléments. Hierli. *Anzeiger de Zurich*, 1897, page 126.

Nous avons eu l'occasion de visiter le cimetière de Champagny, où nous avons exhumé un squelette d'une belle longueur, mais hélas ! c'était tout, nous n'avons rien trouvé en fait d'objets.

⁴ Peuple celto-ligurien des Alpes. M. Meyer, de Zurich, écrit que c'est là une des monnaies les plus anciennes et les plus rares découvertes en Suisse. *Anzeiger de Zurich*, III^e volume. F. Reichlen, *Archéologie fribourgeoise*, III^e partie.

⁵ *Anzeiger de Zurich*, 1874, *Archéologie fribourgeoise*, I^{re} partie, page 58.

⁶ *Revue historique vaudoise*, n^o de février 1902.

⁷ *Etrennes fribourgeoises*. Année 1887.

l'un desquels on a recueilli un cercle d'or, les débris d'un vase de bronze, la ferrure d'un bouclier, les roues d'un chariot, deux fibules¹. On présume que le cercle d'or est de fabrication étrusque. Les territoires de Torny-le Grand, de Villarimboud ont recelé plusieurs tumuli.

Dans la Broye, le village de Font a beaucoup donné d'antiquités. A partir du port de Font, sur un parcours d'environ deux cents pas, on découvre un certain nombre de blocs échelonnés. Ces blocs sur lesquels se voient des bassins ou creux, évidemment artificiels, rappellent ceux que l'on connaît sous le nom populaire de *pierres aux écuellenes*.²

Avec l'apparition du fer nous quittons définitivement les siècles incertains, obscurs, presque vides, qu'on a peuplés d'hypothèses, les temps préhistoriques sont finis ; l'époque moderne commence ; nous tenons le fil de l'histoire ; il ne se cassera plus jusqu'à nous. Nous avons au moins l'avantage de nous trouver au milieu d'un peuple dont nous savons le nom, il a joué un grand rôle ; nous sommes chez les Helvètes, une parenté des *Galli* des Romains. Les Helvètes étaient établis autrefois avec les Boïens entre le Rhin, le Mein et le Danube³, ils avaient été refoulés vers le sud par les Germains. La migration des Helvètes sous la pression des Germains, qui fut la cause, ou du moins le prétexte, de la conquête des Gaules par César, avait été annoncée, plusieurs siècles auparavant, par le passage de bandes helvétiques en Italie⁴.

(*A suivre.*)

FR. REICHLIN.

¹ La précieuse découverte de Chatonnaye dépose au Musée cantonal Voir *Anzeiger de Zurich, Etrennes fribourgeoises* année 1881, *Archéologie fribourgeoise*, 1^{re} liv., page 50.

² M. le Dr Keller assigne à ces blocs une haute antiquité et une grande valeur archéologique.

³ Tacite, *Germanie* XVIII. Cf. Zeuss, *Die Deutschen*, p. 225.

⁴ Bertrand et Reinach. *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, p. 144.

